

COMMUNIQUE



Le 29 juin 2011

Début de la période de six mois pour l'exercice des Bons de souscription d'actions émis par Groupe Eurotunnel SA en 2007 (les « Bons 2007 »)

Les Bons 2007 attribués gratuitement par Groupe Eurotunnel SA en 2007 (mnémonique : GETBS, code ISIN : FR0010452441) seront exerçables à compter du vendredi 1^{er} juillet 2011, date de détermination du ratio d'exercice, conformément aux modalités figurant dans la Note d'opération¹.

Le ratio d'exercice s'établit à 0,034 action Groupe Eurotunnel SA (mnémonique GETSA, code ISIN : FR0010533075) pour 1 Bon 2007 (soit environ 29,41 Bons 2007 pour une action Groupe Eurotunnel SA), moyennant le versement d'un prix d'exercice égal à 0,40 euro par action. Le prix d'exercice sera calculé sur la base du nombre total de Bons 2007 exercés, y compris ceux formant rompus.

La période d'exercice, qui ouvre le vendredi 1^{er} juillet 2011 s'achèvera six mois après, soit le 30 décembre 2011 (inclus).

Les titulaires souhaitant exercer leurs Bons 2007 sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire financier.

Un exposé des modalités pratiques d'exercice des Bons 2007 figure en ligne sur le site de la société www.eurotunnelgroup.com

¹ Note d'opération en date du 4 avril 2007 (visa AMF n°2007-113) disponible sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de Groupe Eurotunnel (www.eurotunnelgroup.com).